

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la Commande Publique (articles L.2123 – 1 à 7 et R.2131 – 12 et 13).

3. - Objet du Marché :

ABAISSMENT DES PLAFONDS DES LOGEMENTS AUX ETAGES ET REMPLACEMENT DES RADIATEURS DU PELOTON MOTORISÉ DE VALOGNES.

Lot n°1 : Abaissement des plafonds des logements des étages.

Lot n°2 : Remplacement des radiateurs.

Date d'intervention programmée :
novembre 2020

4. - Obtention du dossier :

Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :

support@synapse-ouest.com ou par
téléphone au 02 99 55 02 05

5. - Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. - Justifications à produire :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- Attestations d'assurances en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
- une sélection de références de moins de 3 ans
(Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (autofinancement) et emprunt (budget d'investissement de la collectivité).

8. – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

- Valeur technique de l'offre (60 %)
- Valeur financière de l'offre (40 %)

9. – Renseignements techniques :

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Monsieur Matthieu BARBEY, Responsable
du pôle bâtiments communaux
☎ 02.33.95.82.01 –

10. – Date limite de réception des offres :

Jeudi 15 octobre 2020, à 12 heures.

11. – Date d'envoi de l'avis :

Mercredi 23 septembre 2020.

12. – Procédure de recours et délais :

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.